

Marchand de sommeil et bailleurs de misère

Cahiers > Une brique dans le ventre

Le 1er novembre 2008 | | 12 messages

Les marchands de sommeil, ce sont des propriétaires qui louent à prix fort des logements insalubres à des locataires qui n'ont pas beaucoup de moyens. Ces propriétaires profitent de la misère de leur locataire.

Il y a des marchands de sommeil depuis la nuit des temps. Mais dans les périodes de crise, ils sont plus nombreux.

Les logements qu'ils louent sont le plus souvent insalubres : petits, humides, sans confort, parfois sans eau et sans électricité ou infestés de rats et de cafards.

Qui accepte de louer ces logements ? Des familles fragiles, des sans-papiers, ou des gens qui n'ont pas le choix. En clair, des gens qui ont du mal à décrocher un contrat de location régulier parce qu'ils ne peuvent pas donner aux propriétaires des garanties suffisantes (salaire, caution...) pour les rassurer.

Dans ces maisons ou ces appartements, s'entassent souvent des familles entières dans des conditions qui ne respectent pas la dignité humaine.

Les marchands de sommeil sont souvent des gens sans scrupules qui profitent de la détresse des autres. Ils se justifient en disant qu'ils rendent service à ces personnes : elles ne trouveraient pas à se loger autrement.

Des lois interdisent de telles pratiques. Les marchands de sommeil risquent une peine de prison de 3 mois à 6 ans et une amende de 25000 euros par victime.

Mais même si des lois existent, elles sont rarement appliquées.

Le problème est compliqué. S'il est facile de mettre les scellés sur un logement insalubre, il reste une difficulté majeure. Où et comment reloger ces personnes ensuite ?
